

BUREAU COMMUNAUTAIRE

20 Janvier 2015

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Sébastien LECORNU, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, Cécile CARON, Alain DUVAL, Agnès BRENIER, Pascal JOLLY, Jean-Michel MAUREILLE, Philippe CLERY-MELIN, Jérôme GRENIER, Daniel BOISARD.

Membres absents / excusés

Néant.

★★★★

[Rapport B 15 / 01 / 10](#)

Enfance et Jeunesse - avance de subvention aux associations et conventions d'objectifs et de financement

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'autoriser monsieur le Président à accorder les avances de subvention 2015 aux associations suivantes :
 - Association Temps Libre et Jeunesse (ATLEJ),
 - Espace Laïque Vernonnais (ELV),
 - Les Galopins.
- de valider et d'autoriser monsieur le Président à signer les conventions d'objectifs et de financement jointes au rapport.

★★★★

[Rapport B 15 / 01 / 11](#)

Appel à projets Contrat de Ville 2015 de la CAPE

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'approuver la proposition de l'appel à projets 2015,
- d'approuver la liste des destinataires,
- d'autoriser monsieur le Président à le diffuser aux partenaires cités,
- d'autoriser monsieur le Président à le mettre en ligne sur le site Internet de la CAPE.

★★★★

Rapport B 15 / 01 / 12

Mise en place d'un pont bascule à l'entrée de la station d'épuration de Saint-Marcel. Remise des pénalités de retard

Ce rapport est adopté à l'unanimité. Il est décidé:

- d'exonérer le groupement GAGNERAUD/PRECIA MOLEN, des pénalités contractuelles.

★★★★

Communication C 15 / 01 / 01

Délégation de service public – Contrat d'affermage « Iris des Marais » - Communes de Vernon, St Marcel, St Just, Giverny, la Chapelle-Réanville

Le Bureau acte les points suivants :

- lancer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'étude du mode de gestion du système d'assainissement « Iris des Marais », et l'accompagnement tout au long de la procédure en cas de relance d'une délégation de service public ;
- informer les communes concernées de l'échéance du contrat d'affermage actuel, et de la nécessité d'engager une réflexion pour l'entretien de leur réseau pluvial dès le 1^{er} janvier 2017 ;
- d'inclure dans la mission de l'AMO, en tranche conditionnelle, une étude technique de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation, laquelle pourra faire l'objet de négociations dans le cadre d'une procédure Sapin si ce choix est retenu ;
- de prévoir, dans le cas de relance de la DSP, la mise en place d'une certification ISO 50001 du système d'assainissement, à vocation d'optimisation énergétique et en complément de la certification environnementale ISO 14001 ;
- de garder la possibilité de prolonger d'une année le contrat de délégation existant, par le biais d'un avenant qui devra intervenir au plus tard au premier semestre 2016.

★★★★

Communication C 15 / 01 / 02

Espace Philippe Auguste - location du théâtre pour les spectacles de danse.

Le Bureau prend acte du calendrier d'occupation, établi en fonction des demandes des écoles et des possibilités d'accueil du théâtre.

★★★★

Communication C 15 / 01 / 03

Opération Trains de l'Impressionnisme menée par la Région

Le Bureau émet un avis favorable sur le principe de deux navettes supplémentaires, pour un total de 12 000 €. Les services sont autorisés à poursuivre les négociations avec la Région et la SNCF, dans le but de régler les problèmes inhérents à ce projet. A court terme, les services reviendront vers le Bureau qui alertera, à travers un courrier, les partenaires, sur les enjeux et la problématique de ce dossier.

Le Président,
Gérard VOLPATTI.

